

Des associations de défense de l'environnement ont annoncé vendredi porter plainte contre [NESTLE WATERS FRANCE](#) / T : 01.41.23.38.00 (qui exploite les eaux minérales naturelles de Contrex et Vittel), pour 9 forages qu'elles jugent illégaux dans les nappes phréatiques de Vittel et Contrexéville (Vosges). France Nature Environnement, Lorraine Nature Environnement et le collectif eau88 accusent Nestlé Waters d'avoir puisé plus de 10 milliards de litres d'eau depuis 2007 via ces forages. « Nestlé Waters a déposé en février 2019 une demande pour régulariser » leur situation, soulignent les plaignantes qui s'étonnent que l'administration ait permis jusqu'alors ces pompages.